

Avis de Vente au plus offrant A.O N° 02/2018

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de la Société «**AL Karama Holding** » D'un (01) terrain sur lequel est bati une construction non achevée sis à **Charguia II - Ariana** (en Lot unique) :



- **Titre Foncier : 22714 Ariana (Parcelle 94)**
- **Nom du Bien immobilier : « Tour Afrique »**
- **Superficie totale du Titre Foncier : 6 780 m²**
- **Superficie du terrain objet de la cession : 5 348 m² environ**
- **Emplacement/Adresse :** Lot 105 du Lotissement de l'Agence Foncière Industrielle (AFI) TF 7085 Ariana sis à la rue de l'Artisanat Charguia II – Ariana à côté de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Carthage (ENIC) et à quelques minutes de l'Aéroport Tunis-Carthage.
- **Description/Situation :**
 - Le Bien immobilier objet du TF 22714 Ariana fait l'objet d'un projet de morcellement encours afin d'extraire la parcelle B d'une superficie de 1 432 m² environ pour la construction d'une mosquée
 - La Parcelle A d'une superficie de 5 348 m² environ abrite une construction non achevée R+1 ayant une superficie couverte de 1 096 m² environ.
- **Caractéristiques urbaines :**
 - **Vocation : des activités industrielles agréées, des activités artisanales, des petits métiers et de service**
 - **COS : 0,3 à 0,5 maximum**
 - **CUF : 1,5**
 - **Hauteur : 17 mètres (R+4) pour les activités administratives et 11 mètres (R+2) pour les activités industrielles avec la nécessité de respecter l'avis de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)**

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Le bien objet de la cession sera cédé **libre de tous droits ou hypothèques**. Il relève de la propriété de la société Al Karama Holding dont le capital Social est détenu par l'Etat.

La vente porte sur le bien immobilier, dans l'état où il se trouve, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession. Gammarth Immobilière et la Société Al Karama Holding garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **08 Janvier au 21 Février 2018**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°02/2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Cent mille dinars (100 000 DT)**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 22 Février 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**